



SCBSM

SCBSM : Assemblée générale 2020

Mise à disposition des documents préparatoires

Paris, le 10 décembre 2020 – Les actionnaires de SCBSM, foncière cotée sur Euronext Paris, sont informés que l'Assemblée générale mixte se tiendra le 16 décembre 2020 à 10h.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Balo du 11 novembre 2020. Les documents préparatoires à l'AGE sont disponibles sur le site Internet de la société.

Conformément aux mesures gouvernementales prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration a décidé que cette assemblée se tiendrait exceptionnellement à « huis clos », hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

La Société invite ses actionnaires à voter par correspondance ou à donner procuration au président de l'assemblée. A cet effet, il convient d'utiliser le formulaire dédié disponible sur le site Internet de la société, en privilégiant l'envoi électronique à : assemblees.generales@sgss.socgen.com.

Les informations complémentaires relative au déroulement de l'Assemblée générale sont disponibles sur le site Internet de la société.

À propos de SCBSM :

SCBSM est une foncière cotée sur Euronext à Paris (FR0006239109 - CBSM) depuis novembre 2006. Le patrimoine immobilier du Groupe s'élève à environ 400 M€, dont plus de 80% situé à Paris QCA. SCBSM dispose du statut SIIC et fait partie de l'indice IEIF SIIC France. Plus d'informations sur www.scbsm.fr.

Contacts ACTUS finance & communication :

Investisseurs :
Jérôme Fabreguettes-Leib
01 53 67 36 78
scbsm@actus.fr

Journalistes :
Manon Clairet
01 53 67 36 73
mclairret@actus.fr